

FASCICULE

12

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LES TERMES DU CONTRAT

also available in English

Il existe autant de contrats de vente que d'entreprises. Que ce soit du fait de l'historique des sociétés, des types de logiciels employés, des provenances ou des produits traités, chaque entité a développé son propre descriptif de vente.

Par le passé, l'ATIBT a proposé différents modèles de contrats-types, inspirés notamment du contrat Méniaud (1931)¹.

Ces modèles ont évolué avec le temps, le dernier document en date est intitulé *Les contrats et usages recommandés dans le négoce international des bois tropicaux* (1988)².

Le présent fascicule reprend les recommandations de la commission technique.

La revue de la liasse documentaire et le volet portant sur les certifications sont traités dans les fascicules correspondants.

Ces recommandations sont organisées en quatre volets : (1) Enregistrement ; (2) Description du produit ; (3) Chargement ; (4) Paiement.

1. ENREGISTREMENT

- Date du contrat - Date de signature
- Nombre de pages
- Référence du contrat - Numéro d'enregistrement
- Vendeur (*Seller*)
 - Adresse / coordonnées / contacts
 - Destinataire : nom
- Acheteur (*Buyer*)
 - Adresse / coordonnées / contacts
 - Emetteur : nom
- Licence d'importation
- Agent ou courtier - Mention de la commission et des coordonnées

1. <http://www.manioc.org/patrimoine/GAD12017> (voir page 128 de l'ouvrage)

2. Disponible sur le site internet de l'ATIBT. Ce document fait notamment référence au contrat-type «UNICIF» qui régissait les relations des importateurs du Royaume-Uni avec les exportateurs des territoires britanniques d'Outre-Mer. Ce contrat «UNICIF» était utilisé par les agents et courtiers du Royaume-Uni. Il fait aussi référence au contrat-type BELTROP (1977) élaboré par la Fédération Belge du Commerce d'Importation de Bois Tropicaux en groupant certaines clauses-types et usages recommandés par l'ATIBT avec certaines dispositions particulières à l'assurance.

2. DESCRIPTION DU PRODUIT (*PRODUCT DESCRIPTION*)

- Essence (*Species*)
 - Nom pilote (*Pilot name*) selon la Nomenclature générale des bois tropicaux (ATIBT 2016)
 - Nom botanique (*Botanical name*) : selon la Nomenclature générale des bois tropicaux (ATIBT 2016)
- Provenance / Pays (*Country*)
- Région / *Province*
- Concession (*Area*)
 - Assiette Annuelle de Coupe (*Annual Felling Plot*)
 - Période de prélèvement (*Date or time range of production*)
- Produit (*Product*) : sciage, produit raboté, abouté
- Certification : type de certificat / numéro
- CITES : numéro de licence
- Traitement : nom du produit et composition
- Taux d'humidité (*moisture content - MC*) : taux et tolérance
- Qualité (*Quality*) : choix (Prime/FAS...) ou normes spécifiques
- Schéma ou dessin éventuel : dans le cas de bois raboté ou abouté, les représentations avec mesures précises, angles et profils sont conseillées
- Epaisseur et surcote : en millimètre (mm) + éventuelles tolérances
- Largeur et surcote : en millimètre (mm) + éventuelles tolérances
- Longueur et surcote : en mètre (m), parfois en millimètre (mm), + éventuelles tolérances
- Nombre de pièces : si nécessaire dans le cas de débits sur liste
- Quantité : nombre de pièces - mètre linéaire - m² - m³ ; tolérance sur quantité : +/- 10 % sur la totalité du contrat
- Fardelage (*Bundling*)
 - lattage / dimension des lattes
 - longueur par colis
 - protections
- Marquage (*Shipping marks*)
 - voir les normes locales
 - marque du chargeur
 - numérotation du colis
 - numéro de contrat
 - logo
 - certification
 - essence ou mix
- NIMP 15 (voir fascicule 11. *La liasse documentaire*)
- Prix :
 - unité à préciser m³, ml ou par pièce
 - devise : EUR / USD ... par unité retenue

3. CHARGEMENT (*SHIPMENT*)

- Port de chargement (*Port of loading*)
- Transit : port de transit / *Transit port*
- Port de (of) destination : port, lieu, pays
- Incoterms (ICCP³) : lieu et année des Incoterms (voir fascicule 09. Les Incoterms 2020)
- Numéro de licence d'exportation (*Export licence number*)
- Référence douanière (*Custom number*)
- Date de chargement (*Shipment date*)
- Type de chargement
 - Conventionnel (*Breakbulk*)
 - Conteneur : 40'HC, 40', 20', open top, open side...
 - Volume éventuel par container (*Volume per container*)
- Compagnie maritime (*Shipping Company*)
- Destinataire : nom et adresse (*Consignee name & address*s)
- Expéditeur : nom et adresse (*Shipper name & address*)
- Fret (*freight*) - lieu de paiement
- Numéro de booking (référence de réservation)
- Notify (éventuellement deuxième notify)
- Documents (voir fascicule 11. La liasse documentaire)

4. PAIEMENT (*PAYMENT TERMS*)

- Règlement (*Payment*) : mode et délai de paiement
- Adresse de facturation (*Invoice address*)
- Notre Banque (*Our bank*)
- Votre banque (*Your bank*)
- Conditions générales de vente et juridiction en cas de différend
- Visas des contractants

Les spécifications relatives aux réglementations RBUE/RDUE et à la CITES (Convention de Washington) sont mentionnées dans les fascicules correspondants.

3. *International Chamber of Commerce of Paris*